



HAL
open science

Les lampes de Solvieux (Dordogne).

Sophie A. de Beaune, Alain Roussot, James Sackett

► **To cite this version:**

Sophie A. de Beaune, Alain Roussot, James Sackett. Les lampes de Solvieux (Dordogne)..
L'anthropologie, 1986, 90 (1), pp.107-119. halshs-00806498

HAL Id: halshs-00806498

<https://shs.hal.science/halshs-00806498>

Submitted on 2 Apr 2013

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

LES LAMPES DE SOLVIEUX (DORDOGNE)

par

Sophie de BEAUNE*, Alain ROUSSOT** et James SACKETT***

Résumé. — La découverte à Solvieux par J. Sackett de deux remarquables lampes façonnées et munies d'un manche enrichit la série des lampes de ce type actuellement connues (une trentaine seulement pour quelque 500 lampes et godets recensés). Elles sont bien caractéristiques des deux principaux types de lampe munie d'un appendice de préhension, l'une possédant un manche triangulaire et l'autre un manche de forme quadrangulaire. Si l'on exclut un exemplaire peut-être solutréen provenant de Laugerie-Haute dont la datation est douteuse, les deux spécimens de Solvieux présentent le grand intérêt de constituer les lampes à manche sculpté les plus anciennes connues à ce jour dont la datation soit incontestable. Leur morphologie différente montre que la diversité typologique observée sur des exemplaires plus récents était bien établie dès le Magdalénien I.

Abstract. — **The lamps of Solvieux (Dordogne).** — The discovery of two exceptional lamps with a carved handle by J. Sackett increases the inventory of the presently discovered lamps of this type (only some thirty specimens out of some 500 « bowl lamps » and stone containers which were compiled). They are characteristic of the two main categories of lamps having a means of prehension: a triangular handle for one of them, and a quadrangular one for the other. Apart from a lamp excavated at Laugerie-Haute, which is supposed to be solutrean and the dating of which is doubtful, the two Solvieux specimens are of a real interest as they represent the earliest presently known examples of lamps with a carved handle and whose dating is unquestionable. The differences in morphology reveal that the basic typological diversity offered by later specimens was well established as early as Magdalenian I.

Les deux lampes en grès découvertes à Solvieux sont parmi les plus remarquables spécimens connus à ce jour en Europe occidentale et particulièrement en France. Toutes deux sculptées et pourvues d'un moyen de préhension, elles font partie du petit groupe d'une trentaine de lampes à manche parmi quelque 500 lampes et godets recensés.

Le vaste site de plein air de Solvieux, commune de Saint-Louis-en-l'Isle (Dordogne), couvre plus de 2 hectares. Situé sur la rive droite de l'Isle, au Nord-Ouest du confluent avec la Beauronne, il fut découvert en 1938 par L. Peyrille qui le fit d'abord connaître sous le nom de Beaufort (L. Peyrille et S. Blanc, 1952). En 1957, J. Gaussen fouilla la partie sud-ouest. Entre 1967 et 1974, des travaux plus étendus ont été réalisés grâce à la collaboration de l'Université de Californie, Los Angeles (UCLA) et de l'Université de Bordeaux, sous la direction de J. Sackett et grâce au concours de

la National Science Foundation of Washington, D.C. (J. Sackett et J. Gaussen, 1976).

Solvieux fait partie d'un groupe de gisements de plein air situés dans la moyenne vallée de l'Isle qui ont fait récemment l'objet d'une publication de J. Gaussen (J. Gaussen, 1980). La monographie générale du site de Solvieux est en cours de réalisation aux États-Unis.

Plus de quatorze occupations successives ont été mises au jour, du Moustérien au Magdalénien moyen. Tous les stades intermédiaires y sont représentés (J. Sackett, 1976). De plus, la présence d'une industrie originale appelée provisoirement le « Beauronien » semble particulière à Solvieux.

Les objets qui nous concernent proviennent du Magdalénien I à raclettes dont l'occupation s'étend sur toute la zone centre et est du site. Cette occupation est bien connue grâce à l'étude du niveau archéologique A dans le Secteur 3 qui a une superficie de 150 m². Ce niveau a livré 2 400 pièces lithiques retouchées disséminées sur un pavage dense constitué de diverses roches autres que le silex. Il faut noter que, parmi les blocs constituant le pavage, seules trois pièces présentent un intérêt particu-

* UA 275, CNRS, 44, rue de l'Amiral-Mouchez, 75013 Paris.

** Muséed'Aquitaine, 20, cours Pasteur, 33000 Bordeaux.

*** Univ. of California, Dpt. of Anthropology, 405 Hilgard Av., Los Angeles, CA. 90024 USA.

lier : le bloc gravé récemment publié (J. Gaus-
sen et J. Sackett, 1984) et les deux lampes que
nous allons maintenant présenter.

Trouvées toutes deux en 1973, elles provien-
nent de la zone centrale du gisement, soit à 40
et 50 mètres de la corniche rocheuse qui limite
au nord la plate-forme occupée par la station.
La plus grande provient du locus 3, la plus
petite du locus 4. Dans les deux cas, elles
appartiennent à la couche A du Magdalénien I
à raclettes, mais la plus petite provient d'un
niveau Aa légèrement postérieur et archéologi-
quement plus diffus que le niveau A principal.

Ces deux lampes ont été remises à la Direc-
tion des Antiquités préhistoriques d'Aquitaine
qui les a provisoirement déposées au Musée
d'Aquitaine à Bordeaux pour y être expo-
sées (1). L'intérêt de ces deux documents
exceptionnels mérite une description particu-
lière et une étude comparative qui nous a été
facilitée par le travail d'ensemble que l'un de
nous a réalisé (S. de Beaune, sous presse).
Pierre Laurent, de l'Institut du Quaternaire de
Bordeaux, a réalisé d'excellents dessins de ces
lampes ; nous l'en remercions vivement.

LAMPE 1 (fig. 1 et 2)

C'est la plus grande des deux lampes. Elle a
été trouvée à l'extrémité sud-ouest du secteur 3
dans une forte concentration de silex, à la
limite d'une zone où le pavage de galets est
très dense. Elle a été reconnue en tant que
lampe le 23 juillet 1973 par Clay Singer alors
qu'il lavait le matériel en laboratoire, mais sa
position exacte avait été repérée précédemment,
à cheval sur les carrés N 74 et E 94 (lot
numéro 213) et photographiée en place le 20
juillet. Elle était entre 6,52 m (sommet) et
6,58 m (base) de profondeur dans la couche A,
typique de ce secteur 3, couche correspondant
à une occupation du Magdalénien I à raclettes
qui domine dans cette portion du site.

La lampe gisait en position retournée,
cuvette vers le bas, cassée en 4 fragments restés
en connexion dans la position exacte qu'ils
devaient occuper avant la cassure. Le revers de
l'objet n'étant pas piqué, les fouilleurs pri-

1. Un moulage des deux lampes de Solvieux a été effec-
tué par le Musée d'Aquitaine. Au préalable, une consolida-
tion de surface a été nécessaire ainsi que le collage de la
plus grande lampe. La consolidation a été faite par impré-
gnation de Paraloid (Acryloid) B.72 en solution dans de
l'acétate d'éthyle. La colle peut être dissoute à l'acétate
d'éthyle.

rent d'abord cet objet pour un élément de
pavage, mais ils l'ont numéroté, mesuré et pho-
tographié avec les autres galets de la structure
avant de l'emporter au laboratoire.

C. Singer a noté la présence, à moins d'un
mètre de la lampe, de 4 ciseaux en diabase
(dolérite) dont l'usage sera examiné plus loin.

Cette lampe d'assez grandes dimensions
(longueur 231 mm, largeur maximum 159 mm)
est de forme triangulaire allongée, aux angles
émoussés ; l'angle supérieur gauche a peut-être
été légèrement tronqué par une cassure. Elle est
en grès brun clair (référence D 62 du code
expolaire Cailleux et Taylor) sauf dans la partie
supérieure gauche qui est de couleur brun
rouge (référence F 42). La roche est essentielle-
ment composée de grains de quartz assez gros,
souvent de couleur rosée, associés à des grains
de minéraux noirs et à de nombreuses paillettes
de mica muscovite. Le ciment de ce grès, peu
abondant, n'assure pas une grande cohésion
des grains qui se délitent facilement en surface,
ce qui explique sans doute l'émoussé des bords
et des angles de l'objet et l'érosion des bords
des cassures.

Dimensions

mm

Dimensions	mm
longueur totale	231
largeur maximum	156
largeur au niveau cuvette/manche	108
épaisseur maximum	51
largeur cuvette (axe transversal)	107
largeur cuvette (axe longitudinal)	100
profondeur cuvette	6
longueur manche (pris à partir du rebord de la cuvette)	110

La cuvette est de forme sensiblement circu-
laire, entourée d'une margelle aplatie dont la
largeur varie de 35 mm (à l'angle supérieur
gauche) à 13 mm. Cette margelle est endomma-
gée par la cassure de l'objet sur le bord
gauche.

Le manche s'inscrit dans la forme générale
triangulaire de la lampe, dans l'angle aigu du
triangle. Son extrémité est nettement arrondie,
ce qui, semble-t-il, a été voulu, comme c'est le
cas de plusieurs autres manches de lampes
sculptées.

L'avvers est entièrement sculpté mais en
tirant profit d'un plan de clivage naturel de la
roche. On peut donc imaginer que l'artisan a
choisi un bloc de grès présentant déjà une sur-
face naturellement plate qu'il aurait seulement
régularisée pour la margelle et le manche qui
sont au même niveau. La cuvette a été façon-

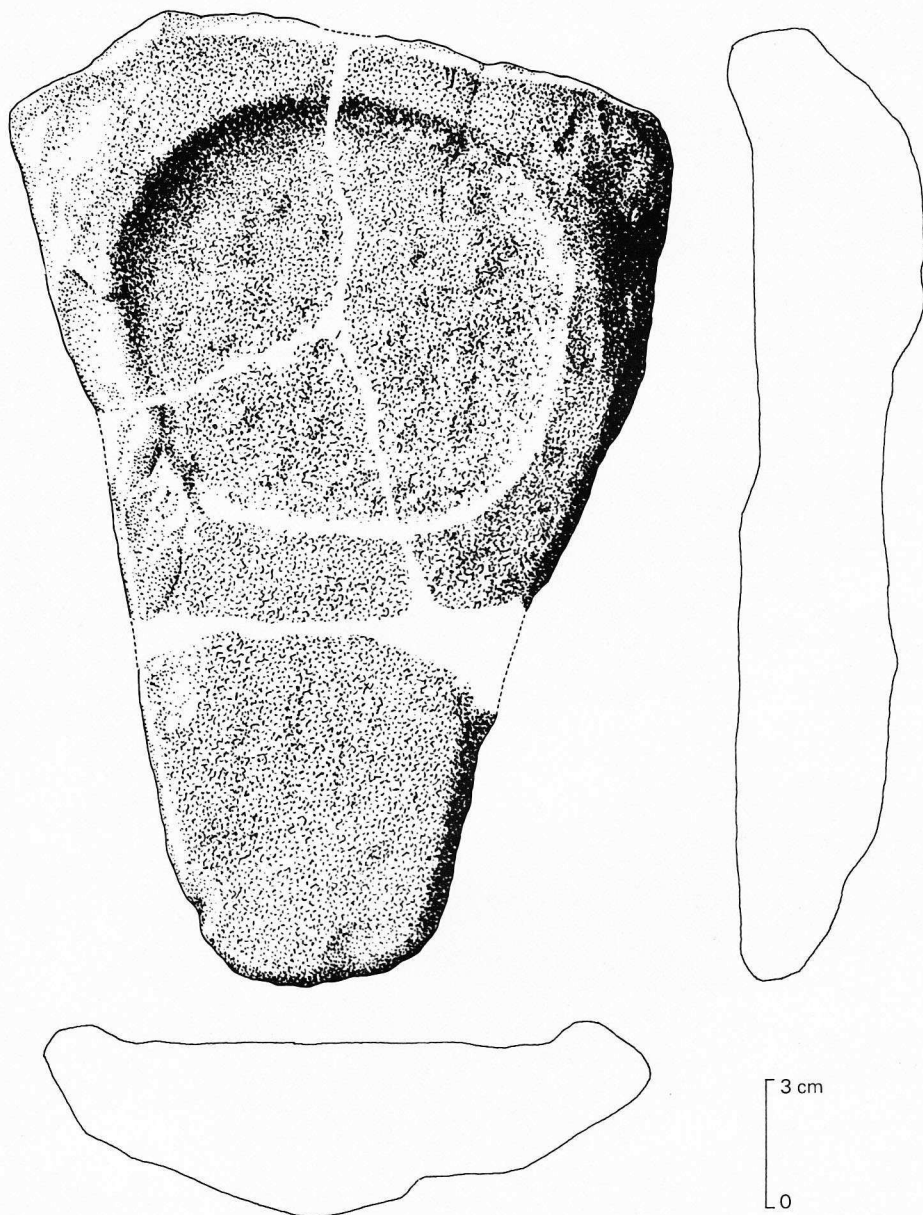


FIG. 1. — Lampe n° 1 en grès munie d'un manche façonné (dessin P. Laurent).

FIG. 1. — Sandstone lamp n° 1 with a carved handle (P. Laurent).

née par piquetage et l'on en voit de nettes traces sous forme de petites cupulettes non jointives donnant à la surface un aspect bosselé. Les versants de cette coupelle sont obliques.

Le revers est assez irrégulier. Il est possible qu'il n'ait pas été façonné, mais seulement quelque peu régularisé. On n'y observe aucune trace de piquetage ni de raclage, mais il faut tenir compte de l'altération de la roche en surface et du fait que, sur le site, l'objet était

retourné le revers en haut. La surface est cependant très tourmentée, avec des creux et des sillons, notamment le long des lignes de clivage de la roche. L'épaisseur au niveau de la cuvette est plus forte qu'au niveau du manche.

Les flancs de l'objet ont certainement été façonnés pour déterminer sa forme triangulaire. On observe, sur le côté gauche, un léger méplat oblique sur toute la longueur de la lampe, alors que le côté droit est plus irrégulier.



FIG. 2. — Lampe n° 1 en grès munie d'un manche façonné (photo A. Roussot).

FIG. 2. — Sandstone lamp n° 1 with a carved handle (A. Roussot).

lier, avec peut-être des traces de piquetage émoussées.

C. Singer a suggéré que cet objet aurait été cassé en cours de façonnage et abandonné avant son achèvement, ce qui expliquerait que le revers n'a pas été régularisé et que les deux angles supérieurs (opposés au manche) n'aient pas été arrondis pour donner à la coupelle un contour circulaire, comme c'est le cas pour d'autres lampes (Lascaux, La Mouthe, Couze, par exemple). Cependant, la connexion parfaite des 4 fragments sur le site est en contradiction avec cette hypothèse et J. Sackett estime comme nous que cette lampe a été cassée après son abandon : sans doute le poids des terres, voire le piétinement, expliquent la cassure de cet objet de grande taille exécuté dans un matériau ayant peu de cohésion.

Quelques traces noires très légères sont visibles dans la cuvette et d'autres, plus sporadiques, sur toute la surface de l'objet, à l'avant comme au revers. On les remarque aussi bien sur les bosselures que dans les creux. Malheureusement, cette lampe a été lavée et c'est sans doute ce qui explique que ces stigmates soient si ténus. Il a été impossible d'en effectuer un prélèvement pour analyse. En fait, nous ne sommes pas certains qu'il s'agisse de traces d'ustion.

Quoi qu'il en soit, il ne fait guère de doute que cet ustensile soit une lampe, l'une des plus caractéristiques et des plus intéressantes connues à ce jour.

Les ciseaux de diabase (fig. 3)

Il est intéressant de noter avec C. Singer la découverte de 4 ciseaux en diabase (dolérite), les seuls connus sur le site, à moins d'un mètre de la lampe sculptée. Il s'agit de 4 galets allongés écaillés en pointe à une extrémité pour 3 d'entre eux, sur deux extrémités pour le quatrième. Le plus grand mesure 14,5 cm, le plus petit, 7,2 cm. C. Singer suggère qu'ils ont pu servir au façonnage de la lampe. Cette hypothèse n'est pas injustifiée quand on sait que la dolérite est un matériau microcristallin très compact, résistant particulièrement à l'écrasement. Même aussi grossièrement taillé en pointe, ils auraient pu servir au travail de piquetage.

L'un de nous (A.R.) a récemment façonné une lampe en grès — dans un grès corrézien plus compact que celui de la lampe n° 1 de Solvieux — en utilisant un galet de dolérite très sommairement aménagé en ciseau. La percussion sur le grès pulvérise celui-ci et la cuvette

s'approfondit assez rapidement. Il est facile de donner une forme arrondie régulière à la cuvette en faisant tourner progressivement le bloc à travailler sans modifier le mouvement de la main qui percute. La pointe ou le tranchant du ciseau s'use très peu ; tout au plus la pointe ou l'arête active s'arrondit-elle un peu. Nous avons sommairement ravivé notre outil 3 fois en une heure pour creuser une cuvette aussi grande et plus profonde que celle de la lampe de Solvieux. Notre ciseau était un peu plus large et plus lourd que le plus grand de Solvieux. Les stigmates de percussion se voient très bien sur les bords et le fond de la cuvette, sous forme de sillons sur les bords et de cupulettes sur le fond, mais on peut les faire disparaître ensuite, sans raclage, en frappant à coups moins forts et plus rapprochés.

Il a semblé intéressant d'examiner les ciseaux de Solvieux à un fort grossissement microscopique pour étudier l'émoussé des pointes et voir s'il ne reste pas de minimes traces du grès travaillé dans la structure cristalline de

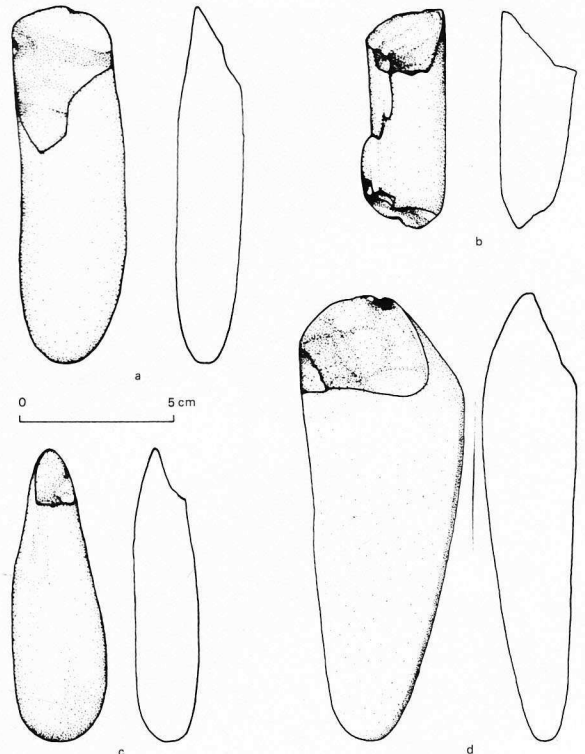


FIG. 3. — Ciseaux de diabase provenant du niveau A, secteur 3. a, réf. 213-32 ; b, réf. 213-20 ; c, réf. 212-200 ; d, réf. 213-26 (dessin M. Brown).

FIG. 3. — Diabase bar chisels from main couche A in locality 3. a, n° 213-32 ; b, n° 213-20 ; c, n° 212-200 ; d, n° 213-26 (M. Brown).

la dolérite, malgré le lavage que ces instruments ont dû subir. Nous avons en effet observé que de la poussière de grès s'incrustait à l'extrémité de notre propre ciseau. R. Sackett qui a effectué cette observation au microscope n'a pas relevé de traces de la roche abrasée permettant d'associer avec certitude la lampe aux ciseaux mais l'absence de ces vestiges peut être due à l'altération dans le sol, voire au lavage qu'ont subi les ciseaux. Rien ne permet donc d'associer la lampe aux ciseaux, si ce n'est leur proximité spatiale. Les observations confirment cependant que l'usure des tranchants des ciseaux a pu être causée par une action de léger creusement d'un matériau dur.

Cependant, si la lampe de Solvieux a bien été abandonnée après son utilisation — comme on peut le supposer —, il y a peu de raisons pour qu'elle se trouve encore à proximité des outils qui auraient servi à son façonnage. Cette proximité serait beaucoup plus logique si la lampe avait été abandonnée en cours de fabrication.

J. Sackett a noté que, bien que Solvieux ait livré plusieurs centaines d'outils en roche non

siliceuse, aucun autre spécimen de ce type particulier n'y est connu. Ajoutons que les galets de dolérite sont bien connus dans les alluvions de l'Isle et de son affluent l'Auvézère, cours d'eau descendant du Massif central où l'on trouve des massifs de dolérite. Au Néolithique, cette roche a servi à faire des haches polies pour les tribus vivant non loin de Solvieux, notamment à La Fontaine de la Demoiselle, commune de Saint-Léon-sur-l'Isle.

LAMPE 2 (fig. 4 et 5)

Cette seconde lampe, également en grès, est entière, non fragmentée. Elle provient du secteur 4 et des carrés N 86/E 90 (lot numéro 230) et a été trouvée à 13 mètres au nord-ouest de la précédente, c'est-à-dire plus près de la ligne de rocher limitant le site au nord. Elle a été mise au jour le 19 juillet 1973 par William Breece et fut d'abord identifiée comme « palette ». Une photographie a été prise *in situ*.

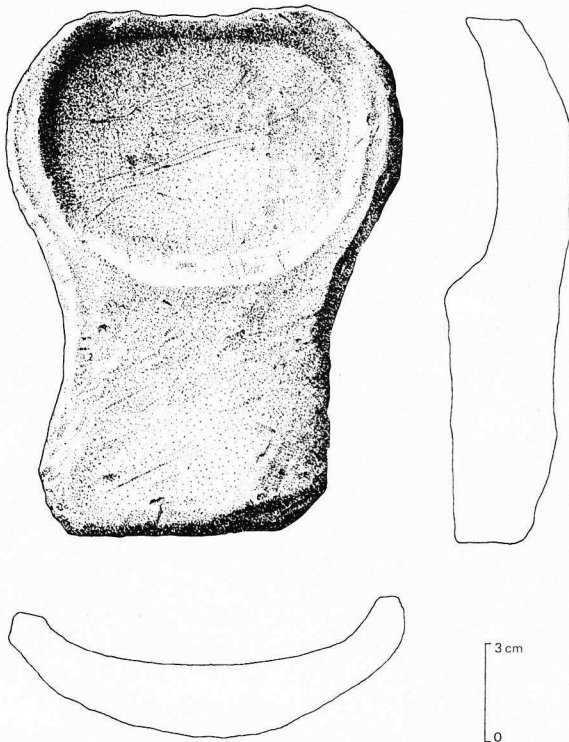


FIG. 4. — Lampe n° 2 en grès munie d'un manche façonné (dessin P. Laurent).
FIG. 4. — Sandstone lamp n° 2 with a carved handle (P. Laurent).



FIG. 5. — Lampe n° 2 en grès munie d'un manche façonné (photo A. Roussot).
FIG. 5. — Sandstone lamp n° 2 with a carved handle (A. Roussot).

Dans cette zone, la couche A s'appauvrit, et il n'a pas été trouvé d'outils caractéristiques à proximité immédiate de la lampe. Il s'agirait en fait d'un niveau Aa, stratigraphiquement plus haut que le niveau A proprement dit, mais appartenant toujours au Magdalénien I à raclettes. Il n'y avait pas de pavage ou d'autres structures dans ce secteur.

Comme la précédente, cette lampe reposait la cuvette tournée vers le sol. Aussitôt reconnue comme objet manufacturé, elle n'a heureusement pas été lavée.

De plus petites dimensions que la précédente (longueur 167 mm, largeur maximum 122,5 mm), elle est façonnée dans un grès fin brun rouge (référence F 52). C'est un grès à ciment argileux, très poreux et très fragile que l'on pourrait presque décrire comme une argile sableuse durcie plutôt que comme un grès (2). On observe la présence de quelques paillettes de mica muscovite éparses. Il est très heureux que cet objet n'ait pas été lavé, ce qui a évité la dégradation de cette roche tendre et friable.

Dimensions	mm
longueur totale	167
largeur maximum (au niveau de la cuvette)	122,5
largeur maximum (au niveau du manche)	90
largeur minimum (au niveau du manche)	82,5
épaisseur au niveau de la cuvette (par rapport au plan des bords)	41
épaisseur du fond de la cuvette	22
largeur de la cuvette (axe transversal)	102
largeur théorique de la cuvette (selon l'axe longitudinal)	95
profondeur de la cuvette	19
longueur du manche (pris à partir du rebord de la cuvette)	77

Cette lampe est entièrement façonnée, à l'avert et au revers. Malgré la fragilité de son matériau, elle est presque intacte et seule une portion de la margelle a été, semble-t-il, érodée, à moins que la dépression de la partie distale de la cuvette ait été voulue à l'origine pour faciliter l'écoulement du trop plein de graisse

2. G. Chauvet (1904, p. 8) signale au Bois du Roc (Charente) une petite lampe à manche qui serait « en terre cuite ». Cet objet n'a pas été retrouvé mais on peut se demander si l'auteur n'a pas confondu un grès argileux semblable à celui de la lampe de Solvieux avec de la terre cuite modelée dont l'existence au Paléolithique supérieur est fort improbable.

fondue, ce qui correspondrait à la catégorie des lampes « à circuit ouvert » dont on connaît de nombreux exemplaires (S. de Beaune, sous presse).

La forme générale ne s'inscrit pas dans une figure géométrique simple, mais associe une coupelle ovale à un manche presque quadrangulaire, proche d'un carré.

Le grand diamètre de la coupelle est transversal par rapport à l'axe de l'objet. Les flancs sont obliques, assez bien délimités par rapport au fond concave de la cuvette (il y a rupture de pente entre les flancs et le fond). La margelle, large de 6 à 9 mm, est plate sur tout le pourtour, sauf là où des usures, voire des cassures, l'ont quelque peu dégradée.

Le manche s'inscrit dans un carré déformé par une convexité du bord gauche. Les angles opposés à la coupelle sont arrondis et endommagés par érosion et cassures. A l'avert, la surface est plane, au même niveau que le plan de la margelle.

Le revers de l'objet est convexe, avec une courbure régulière au niveau de la coupelle, mais constitué de trois plans convexes aux arêtes adoucies sous le manche.

Les traces de façonnage sont bien visibles sur toute la surface. Sur l'avert du manche, on distingue des traces émoussées de piquetage, et des stries obliques, sans doute de régularisation. La cuvette est plus finement régularisée, comme polie, avec cependant des stries de raclage visibles et deux lignes parallèles plus nettement incisées, sinueuses et obliques. Certaines de ces stries et lignes peuvent être postérieures au façonnage de l'ustensile et correspondre éventuellement à un nettoyage des résidus de combustion (?). Au revers, on retrouve des cupulettes de piquetage et sur les bords parfois des sillons perpendiculaires au contour ; de tels sillons peuvent se produire lors du piquetage lorsque le pic ou le ciseau dérape, quand on attaque la surface selon un angle plus aigu qu'à l'habitude.

On observe, exclusivement au fond de la cuvette, de légères traces noirâtres imprégnant la roche. Il n'a pas été possible d'effectuer un prélèvement sans endommager gravement cet objet, et nous ne pouvons savoir s'il s'agit de traces de manganèse ou, plus vraisemblablement, de résidus de combustion.

Il est en fait plus que probable que cet objet, entièrement sculpté, d'un type connu par ailleurs, particulièrement élaboré, noirci dans sa coupelle, soit une lampe et, encore une fois, l'un des meilleurs exemples connus à ce jour.

COMPARAISONS

Dans son travail de synthèse sur les lampes du Paléolithique français, l'un de nous (S. de B.) a d'abord recensé 547 documents, dont 320 publiés ou inédits ont pu être directement étudiés, et 45 suffisamment connus et bien publiés, bien que non retrouvés, ont pu être pris en compte. Sur ces 365 documents, 302 peuvent être des lampes, avec des degrés différents de probabilité : 85 certaines, 31 probables, 53 possibles, 12 douteuses, 26 non vérifiées (3) et 96 godets à fonction inconnue. Les autres objets appartiennent à d'autres catégories : godets à ocre, palettes, mortiers, polissoirs, blocs à cupules, pierres de foyer ou éléments de dallage, ou sont d'usage totalement inconnu.

Les 302 documents retenus constituent donc notre population statistique de base. Il peut s'agir de simples plaquettes à plan concave, oblique ou même horizontal, ou de godets plus ou moins façonnés. Dans cet ensemble, les lampes sculptées munies d'un manche occupent une place de choix.

Morphologie

Nous limiterons ici notre propos aux lampes munies d'un moyen de préhension, qui constituent une catégorie particulière dans notre lot de 302 lampes. On peut distinguer deux catégories principales de moyens de préhension :

- les appendices naturels (23 exemplaires) ;
- les manches façonnés (30 exemplaires dont 28 connus).

Ces deux catégories se distinguent principalement par leur façonnage mais aussi par leur forme. En effet, les manches façonnés sont généralement d'une grande régularité et ne sauraient être confondus avec les appendices naturels dont la forme est le plus souvent irrégulière. Les manches façonnés sont suffisamment élaborés — et le plus souvent même régularisés par abrasion — pour qu'il ne subsiste aucun doute sur leur finalité. En revanche, certains appendices naturels très irréguliers peuvent être fortuits, et non choisis comme moyen de préhension.

Parmi les lampes munies d'un manche façonné, 25 sont entières et 5 sont composées d'un manche et d'une portion de cuvette. Tous ces manches sont entièrement façonnés et tous ont fait l'objet d'une régularisation de leur surface par abrasion, à l'exception de deux exemplaires, épannelés ou piquetés (La Garenne n° 6 et La Faurélie n° 1) (4).

On peut distinguer trois types principaux de lampes sculptées munies d'un manche façonné :

- 1) Lampes à manche triangulaire appelées traditionnellement « type La Mouthe ». La cuvette, circulaire ou ovale, est associée à un manche triangulaire plus ou moins allongé. On connaît 15 lampes de ce type (fig. 6).
- 2) Lampes à manche quadrangulaire appelées aussi « type Lascaux ». La cuvette, ronde ou ovale, est rattachée à un manche bien individualisé plus ou moins long à bords parallèles ou subparallèles. Onze lampes de ce type sont connues (fig. 7).
- 3) Lampes à manche « en bouton » : le manche est formé par un bouton directement rattaché à la coupelle ou placé à l'extrémité du manche. Deux exemples sont connus en Dordogne, Laugerie-Basse n° 10 et Laugerie-Haute n° 2 (fig. 8).

La plus grande lampe de Solvieux possède un manche triangulaire qui permet de la classer dans la première catégorie. Sa forme générale en fait cependant une exception puisqu'elle est également triangulaire alors que les autres lampes connues ont une coupelle ovale ou circulaire. Certes, il est possible que cette lampe ait été cassée accidentellement avant que ne soit achevé l'arrondi de la coupelle, mais ce n'est pas certain puisque les fragments ont été trouvés en connexion. Nous pensons plus volontiers que cet objet a été voulu triangulaire avec un manche s'inscrivant dans sa forme générale.

La plus petite lampe appartient à la deuxième catégorie, à manche quadrangulaire, c'est-à-dire en fait à manche dont les deux bords longitudinaux sont plus ou moins parallèles. La longueur de ce manche peut être plus ou moins importante ; le brûloir de Lascaux possède un manche très allongé, alors que la lampe de La Chaire-à-Calvin, comme celle de Solvieux ont un manche court. C'est le cas aussi de la lampe trouvée dans la vallée de la Couze qui présente une ressemblance frappante avec celle de Solvieux (A. Roussot, 1971). Celle de Couze a cependant la particularité de posséder un décor gravé sur l'avvers du manche, ce

3. Ces lampes « non vérifiées » ont été publiées sommairement et leur forme ou leurs traces d'utilisation attestent leur usage comme lampe. Elles n'ont pu être retrouvées et examinées et c'est la raison pour laquelle elles forment une catégorie particulière : « non vérifiée ».

4. Les numéros des documents utilisés ici correspondent à la numérotation adoptée par l'un d'entre nous pour son étude d'ensemble des lampes (S. de Beaune, sous presse).

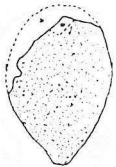


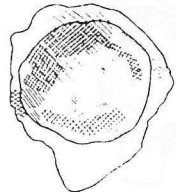

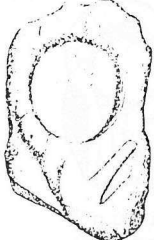

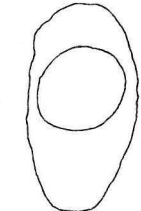
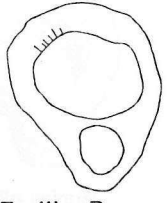
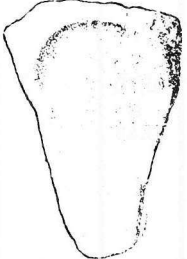

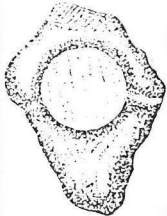
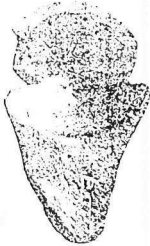


<p>0,20 à 0,30</p>	 <p>Rocher de la Caille n°1 (Loire)</p>	 <p>La Mouthe (Dordogne)</p>	 <p>Grand Moulin (Gironde)</p>	 <p>La Garenne n°6 (Indre)</p>	 <p>Rond du Barry (Haute-Loire)</p>
<p>0,30 à 0,40</p>	 <p>Gabillou n°11 (Dordogne)</p>	 <p>Saint-Mathieu-de-Trévières (Hérault)</p>	 <p>La Faurélie II n°1 (Dordogne)</p>	 <p>Fouilles Peyrony n°7 (prov. inconnue)</p>	 <p>Solvieux n°1</p>
<p>0,40 à 0,50</p>	 <p>Le Coual n°1 (Lot)</p>		 <p>Gabillou n°10 (Dordogne)</p>	 <p>Scilles (Haute-Garonne)</p>	
<p>+ de 0,50</p>	 <p>Houleau (Gironde)</p>				
<p>Indice inconnu</p>	 <p>Laugerie-Basse n°13 (Dordogne)</p>				

FIG. 6. — Lampes à manche triangulaire et leurs indices de préhension (S. de Beaune).

FIG. 6. — Lamps with triangular handle and their prehension indexes (S. de Beaune).


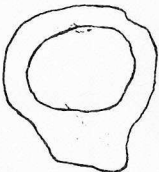
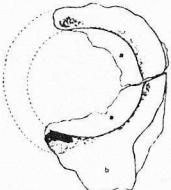

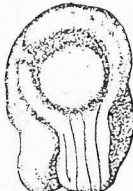

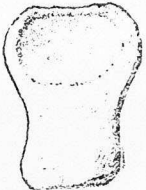
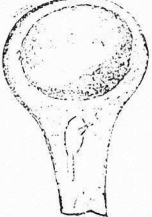
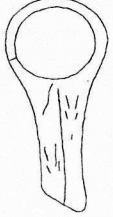


0,20 à 0,30	 <p data-bbox="260 372 497 417">fouilles F. Lacorre n°2 (provenance inconnue)</p>	 <p data-bbox="602 372 822 417">Chaire-à-Calvin n°1 (Charente)</p>	 <p data-bbox="927 372 1134 417">Saut-du-Perron n°1 (Loire)</p>
0,30 à 0,40	 <p data-bbox="401 659 519 704">Jaurias n°1 (Gironde)</p>		 <p data-bbox="901 668 1033 713">Gabillou n°9 (Dordogne)</p>
0,40 à 0,50	 <p data-bbox="348 976 546 1021">Vallée de la Couze (Dordogne)</p>		 <p data-bbox="914 976 1046 1003">Solvieux n°2</p>
+ de 0,50	 <p data-bbox="375 1272 546 1317">Bois du Roc n°2 (Charente)</p>		 <p data-bbox="888 1263 1019 1308">Lascaux n°1 (Dordogne)</p>
Indice inconnu	 <p data-bbox="348 1559 572 1603">Laugerie-Haute n°12 (Dordogne)</p>		 <p data-bbox="868 1559 1046 1603">Moulin-Neuf n°4 (Gironde)</p>

FIG. 7. — Lampes à manche quadrangulaire et leurs indices de préhension (S. de Beaune).

FIG. 7. — Lamps with rectangular handle and their prehension indexes (S. de Beaune).

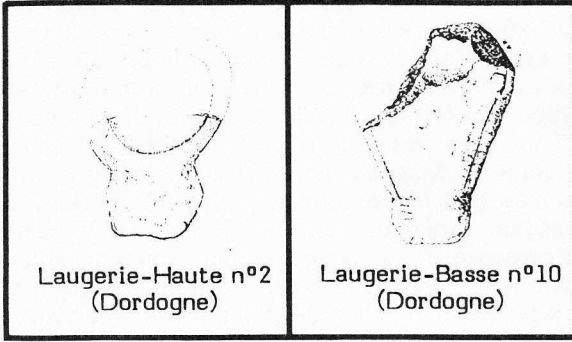


FIG. 8. — Lampes à manche en bouton (S. de Beaune).
 FIG. 8. — Lamps with handle in the form of a knob (S. de Beaune).

qui est assez rare puisque seules onze lampes sculptées possédant un manche sont décorées.

Matériau

Parmi les 302 documents recensés, nous connaissons le matériau de 284 d'entre eux :

	Nombre de lampes	%
Calcaire	149	52,5
Grès	55	19,5
Concrétions de grotte	18	6,5
Silex/silice	15	5,5
Roche ferrugineuse	11	4
Roche volcanique	9	3
Granite	8	2,75
Fossile	6	2
Quartz/quartzite	5	1,5
Divers	8	2,75

On constate donc que les matériaux calcaires (calcaire, concrétions et fossiles) représentent plus de la moitié des matières premières utilisées (61 %) mais que le grès est au second rang, avec 19,5 %. Cependant, le grès prend une nette importance dans le cas des lampes intégralement façonnées : 44 % sont en grès, 42 % en calcaire. Parmi les lampes possédant en plus un manche façonné, 15 sont en grès, 10 en calcaire, 2 en roches volcaniques et 3 en roche non connue.

On note aussi la même prédominance du grès pour les lampes, munies ou non d'un manche, présentant un décor gravé (La Mouthe, Lascaux, Thévenard, par exemple). Ce choix suggère donc une prédilection pour l'emploi du grès dans la fabrication des objets les plus élaborés, les plus « précieux ».

On peut suggérer trois hypothèses pour

expliquer cette priorité du grès pour les objets de meilleure finition :

- sa rareté dans certaines régions où le calcaire est abondant pouvait en faire une matière première de « luxe » destinée aux objets de « valeur ».
- sa durabilité, souvent moindre que celle du calcaire, en fait une matière première plus facile à façonner et à régulariser en surface.
- sa surface généralement lisse, au grain plus fin, est plus apte à recevoir un décor que la surface du calcaire souvent plus rugueuse.

Par ailleurs, diverses expérimentations menées par l'un d'entre nous (S. de B.) ont montré que le grès est plus conducteur de chaleur que le calcaire et donc que la présence d'un moyen de préhension sur une lampe en grès de petites dimensions jouait un rôle fonctionnel non négligeable.

Cette prédilection du grès pour le façonnage de lampes munies d'un manche se trouve en partie confirmée à Solvieux par deux constatations :

- Aucun autre objet piqueté n'a été trouvé à Solvieux, ni dans le niveau de Magdalénien à raclettes, ni dans les autres niveaux, bien que des centaines de fragments rocheux mis au jour aient tous été systématiquement examinés par l'équipe de J. Sackett.
- En outre, aucun autre fragment de grès n'a été découvert. Il existe bien quelques fragments d'un grès sombre gris-vert sans mica et quelques morceaux de schiste minacé à grain fin mais aucun n'est comparable à la matière première de ces lampes. La source géologique de cette dernière est d'ailleurs inconnue.

Notons que C. Singer fait remarquer que le grès avec lequel ces lampes ont été façonnées a un reflet « scintillant » quand une vive lumière se reflète sur les surfaces planes de ses petites inclusions de mica muscovite. Cela devait être du plus bel effet avec la lumière projetée par la flamme émise par la mèche.

3. Datation

Les documents dont nous disposons sont malheureusement loin d'être tous datés avec précision, beaucoup d'entre eux, et non des moindres, provenant de fouilles anciennes où la stratigraphie a été peu respectée. Les 260 lampes pour lesquelles nous avons des indications chronologiques se répartissent ainsi :

— Paléolithique inférieur ou moyen	1
— Aurignacien et Périgordien	34
— Solutréen	9
— Solutréen ou Magdalénien	16
— Magdalénien	186
— Magdalénien supérieur ou Azilien	11
— Azilien ou Aziloïde	3

Une lampe de Puits Goyen (Val d'Oise) est attribuée au Paléolithique inférieur ou moyen (Ch. Sacchi, communication personnelle), mais ce cas unique paraît quelque peu suspect sur un site de plein air fréquenté aussi au Paléolithique supérieur. Par contre, 34 lampes ont été recensées au Périgordien ancien, à l'Aurignacien et au Périgordien supérieur. Ce sont en général des godets dont le façonnage est souvent peu élaboré.

Les 30 lampes sculptées munies d'un manche ne sont pas non plus toutes datées avec précision. Deux d'entre elles, du Bois du Roc (Charente), dateraient de l'Aurignacien ou du Périgordien supérieur mais leur position stratigraphique est en fait inconnue et l'on ne sait même pas avec certitude dans quel site exact de la commune de Vilhonneur elles ont été trouvées. Or, la forme et le décor de l'une d'elles, rappelant beaucoup le brûloir de Lascaux, l'apparentent avec une grande probabilité au type magdalénien. De même, un fragment de godet muni d'un manche provient de Laugerie-Haute (Laugerie-Haute n° 12), mais, trouvé dans des déblais de fouilles anciennes, il n'est pas possible de l'attribuer au Solutréen plutôt qu'au Magdalénien.

Tous les autres documents munis d'un manche sculpté appartiendraient donc au Magdalénien. Pour autant qu'on le sache, ils se répartiraient ainsi :

a) Magdalénien ancien, 3 lampes : les deux exemplaires de Solvieux qui sont du Magdalénien I à raclettes et le brûloir de Lascaux qui correspondrait à un Magdalénien II.

b) Magdalénien moyen, 6 lampes : Gabillou n° 9, 10 et 11, Laugerie-Basse n° 10, Laugerie-Haute n° 2 et Les Scilles.

c) Magdalénien supérieur, 2 ou 3 lampes : La Faurélie II n° 1, La Garenne n° 6 et peut-être La Chaire-à-Calvin n° 1.

d) Magdalénien final : 1 lampe au Rocher de la Caille.

Cinq autres documents appartiennent au stade moyen ou supérieur du Magdalénien, sans précision : Laugerie-Basse n° 13, Le Coual n° 1, Houleau, Moulin-Neuf n° 4 et Le Saut-du-Perron n° 1. Les autres sont encore moins bien datés : La Mouthe, Grand Moulin et Jaurias.

La rareté des lampes munies d'un manche au Magdalénien inférieur n'est pas surprenante puisque l'on sait que, dans l'ensemble des lampes munies ou non d'un manche, la majorité se situe plutôt au Magdalénien moyen et supérieur. On compte en effet 13 lampes seulement datant du Magdalénien inférieur, alors que 161 documents proviennent du Magdalénien moyen, supérieur ou final. Il faut noter aussi l'existence d'une lampe munie d'un appendice naturel de préhension datée du Magdalénien I à raclettes comme les deux lampes de Solvieux, provenant de la petite grotte de Bize (Aude) (D. Sacchi, sous presse).

L'étude de la longueur des manches ou appendices naturels (5) et de leur « indice de préhension » (rapport longueur du manche/longueur totale) a permis de constater une diminution de l'importance des moyens de préhension du Magdalénien inférieur au Magdalénien final, mais la faible quantité de documents de ce type oblige à garder une certaine réserve sur la pertinence statistique de cette observation.

Notons que la lampe cassée de Solvieux a un manche de proportion et de longueur égales à la moyenne de toutes les lampes connues munies d'un manche façonné ($L = 85$ mm, $i = 0,36$) tandis que la lampe intacte fait partie des rares lampes à indice de préhension élevé (0,42).

La découverte récente à Solvieux de ces deux remarquables lampes enrichit donc l'inventaire des lampes connues possédant un manche façonné et ce, dans deux catégories morphologiques différentes (manche triangulaire et manche quadrangulaire). Elle permet de constater que ces manches apparaissent au moins dès le Magdalénien I. Le manche sculpté de Laugerie-Haute n° 12 n'a pas une attribution chronologique certaine et, tant qu'une autre lampe solutréenne de ce type ne sera pas découverte, on ne pourra affirmer l'apparition de ce type d'objet au Solutréen. On peut donc conclure que les deux lampes sculptées de Solvieux représentent les spécimens de ce type les plus anciens connus à ce jour.

5. Le calcul de ces indices a été réalisé en tenant compte de la longueur « fonctionnelle » du manche, c'est-à-dire mesurée à partir de la margelle et non de la cuvette. On obtient ainsi 85 mm pour Solvieux n° 1 et 70 mm pour Solvieux n° 2.

BIBLIOGRAPHIE

1. ALLAIN J. (1959) : Les lampes magdaléniennes de Saint-Marcel (Indre). *Congrès Préhist. de France*, XVI^e session, Monaco (Paris, 1965), p. 178-183, 2 fig.
2. ARNAL J. (1970) : Une lampe préhistorique en pierre trouvée dans la commune de Saint-Mathieu-de-Trévières (Hérault). *Bull. du Musée d'Anthrop. préh. de Monaco*, 16, p. 173-177, 3 fig.
3. BASTIN A.-H. (1945) : Les lampes paléolithiques de Saint-Germain-la-Rivière (Gironde). *Bull. de la Soc. préh. fr.*, 42 (3), p. 34-38.
4. BASTIN A.-H. et CHASSAING J. (1940) : Découverte d'une lampe paléolithique à Domme (Dordogne). *Bull. de la Soc. préh. fr.*, 37 (10-12), p. 219-229, 6 fig.
5. BAUDON T. (1911) : Les lampes en pierre taillée et en terre cuite des époques paléolithique, néolithique et de l'Age du Bronze. *Bull. de la Soc. d'Et. hist. et sc. de l'Oise*, 131 p., 47 fig.
6. BAYLE des HERMENS R. de (1967) : La grotte du Rond du Barry à Sinzelles, commune de Polignac (Haute-Loire). Campagne de fouille de 1966. *Bull. de la Soc. préh. fr.*, 64, p. 155-172, 8 fig.
7. BEAUNE S. de (sous presse) : *Lampes et godets au Paléolithique*. XXIII^e suppl. à *Gallia préh.*, Éd. du C.N.R.S., Paris.
8. BERGOGNOUX F. (1887) : *Les temps préhistoriques en Quercy*. F. Alcan, Paris, E. Privat, Toulouse, J. Girma, Cahors, 50 p., 30 pl.
9. CAMPS G. (1980) : *Manuel de recherche préhistorique*. Doïn, Paris, 460 p., 211 fig.
10. CHAUVET G. (1904) : Vieilles lampes charentaises. *Bull. de la Soc. arch. et hist. de la Charente*, p. 3-15, 4 fig.
11. DAVID P. et GLORY A. (1965) : Brûloirs paléolithiques inédits de la collection P. David provenant de la grotte de Gabillou près de Mussidan (Dordogne). *Bull. de la Soc. d'Et. et de Rech. préh.*, Les Eyzies, 14, pp. 65-71, 5 fig.
12. DELLUC B. et G. (1979) : L'éclairage. In : *Lascaux inconnu*. XII^e suppl. à *Gallia préh.*, Éd. du C.N.R.S., Paris, p. 121-142, 15 fig.
13. DELOGE H. (1978) : Monographie d'une lampe magdalénienne découverte au Rocher de la Caille. *Bull. de liaison et d'inform. de la Soc. préh. de la Loire*, 17, p. 26-34, 3 fig., 1 pl. h.-t.
14. DELOGE H. (1980) : La lampe magdalénienne de la Goutte-Roffat à Villerest (Loire). *Nouv. arch. du Museum d'Hist. nat. de Lyon*, 18, suppl., p. 13-17, 4 fig.
15. DUPORT L. (1973) : Exposition. L'art préhistorique en Charente de l'Acheuléen au Magdalénien. *Soc. arch. et hist. de la Charente*, 22 juin 1973, 60 p.
16. FERRIER J. (1942) : Les lampes du Paléolithique en Gironde. *Bull. de la Soc. préh. fr.*, 39, p. 124-128, 3 fig.
17. GAUSSEN J. (1964) : *La grotte ornée de Gabillou (près Mussidan, Dordogne)*. Publ. de l'Inst. de Préh. de l'Univ. de Bordeaux, 3, Impr. Delmas, Bordeaux, 68 p., 8 fig., 69 pl. h.-t.
18. GAUSSEN J. (1980) : *Le Paléolithique supérieur de plein air en Périgord*. XIV^e suppl. à *Gallia préh.*, Éd. du C.N.R.S., Paris, 300 p., 8 pl.
19. GAUSSEN J. et SACKETT J. (1984) : La pierre gravée de Solvieux. *L'Anthrop.*, 88 (4), 1 fig.
20. GLORY A. (1961a) : Le brûloir de Lascaux. *Gallia préh.*, IV, p. 174-183, 7 fig.
21. GLORY A. (1961b) : Le brûloir de Lascaux. *Bull. de la Soc. d'Et. et de Rech. préh.*, Les Eyzies, 10, p. 92-97, 2 fig.
22. PEYRILLE L. et BLANC S. (1952) : Le gisement de Beaufort près Saint-Louis-sous-l'Isle (Dordogne). *Bull. de l'Ass. préh. des Amis des Eyzies*, 2, p. 28-29.
23. RIVIÈRE E. (1899) : La lampe en grès de la grotte de la Mouthe (Dordogne). *Bull. de la Soc. d'Anthrop. de Paris*, 10 (6), p. 553-563, 5 fig.
24. RIVIÈRE E. (1901) : Deuxième note sur la lampe en grès de la grotte de la Mouthe (Dordogne). *Bull. et mém. de la Soc. d'Anthrop. de Paris*, 21 novembre 1901, p. 624-626.
25. RIVIÈRE E. (1903) : La lampe en pierre de Saint-Julien-Maumont (Corrèze). *Congrès de l'Ass. franç. pour l'avanc. des Sc.*, Angers, p. 1-5, 1 fig.
26. ROUSSOT A. (1969-1970) : La lámpara decorada de La Mouthe (Dordoña). *Ampurias*, Barcelona, 31-32, p. 91-103, illus.
27. ROUSSOT A. (1971) : Une lampe sculptée paléolithique dans la vallée de la Couze (Dordogne). *Bull. de la Soc. hist. et arch. du Périgord*, 98 (4), p. 301-304, illus.
28. ROUSSOT A. (1974) : Lampes sculptées paléolithiques de Laugerie-Basse et de Laugerie-Haute. *Bull. de la Soc. hist. et arch. du Périgord*, 101 (3), p. 252-260, 5 fig.
29. ROUSSOT A. (1976) : C.R. de Max Sarradet : l'art préhistorique du Périgord. *Bull. de la Soc. hist. et arch. du Périgord*, 103, p. 216-222.
30. ROUSSOT A. et BEAUNE-ROMERA S. de (1982) : Quelques lampes paléolithiques peu connues du Sud-Ouest de la France. *Bull. de la Soc. préh. fr.*, 79, p. 369-382, 13 fig.
31. SACCHI D. (sous presse) : *Le Paléolithique supérieur du Languedoc occidental (Bassin de l'Aude) et du Roussillon*. XXI^e suppl. à *Gallia préh.*, Éd. du C.N.R.S., Paris.
32. SACKETT J. (1974) : Solvieux. Texte dactylographié, 57 p., 13 fig.
33. SACKETT J. (1976) : Le gisement de Solvieux. In : *Livret-guide de l'excursion A4*, Sud-Ouest (Aquitaine et Charente). Union Intern. des Sc. préh. et protoh., p. 128.
34. SACKETT J. et GAUSSEN J. (1976) : Upper palaeolithic habitation structures in the Sud-Ouest of France. 9^e Congrès de l'Union intern. des Sc. préh. et protoh., Colloque XIII, 15 septembre 1976, p. 55-83, 6 fig.
35. SAINT-PÉRIER R. de (1926) : La grotte des Scilles à Lespugue (Haute-Garonne). *L'Anthrop.*, 36, p. 15-40, 17 fig.
36. TRÉMEAU de ROCHEBRUNE A.-L. (1895) : Sur les restes d'industrie appartenant aux temps primordiaux de la race humaine recueillis dans le département de la Charente. *Mém. de la Soc. des Antiquaires de l'Ouest*, 30, p. 57-182, 14 pl. h.-t.
37. VIRÉ A. (1934) : Les lampes du quaternaire moyen et leur bibliographie. *Bull. de la Soc. préh. fr.*, 31 (11), p. 517-520, 1 fig.